

L'aliénation et l'exil : comment la situation minoritaire historique motive les choix éditoriaux dans l'*Anthologie de la poésie franco-manitobaine*

Rémi Labrecque

Volume 17, numéro 2, printemps-été 2023

Regards contemporains sur les marges dans les littératures de l'Ouest canadien

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1102055ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1102055ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Centre de recherche sur les francophonies canadiennes (CRCCF)

ISSN

1715-9261 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Labrecque, R. (2023). L'aliénation et l'exil : comment la situation minoritaire historique motive les choix éditoriaux dans l'*Anthologie de la poésie franco-manitobaine*. *Analyses*, 17(2), 25–35. <https://doi.org/10.7202/1102055ar>

Résumé de l'article

Le présent article s'attarde sur les grandes lignes de l'*Anthologie de la poésie franco-manitobaine* (1990) dirigée par J. R. Léveillé et dans laquelle celui-ci figure comme poète. Il propose également d'offrir une étude des thématiques abordées dans cet ouvrage afin de mieux comprendre la façon dont la situation minoritaire historique de cette petite collectivité a motivé les choix éditoriaux de Léveillé. Après avoir brièvement comparé le contexte franco-manitobain à celui que l'on trouve en poésie au Québec et en France à la même époque, je décris les approches de quelques poètes exemplaires issus de cette lignée, qui reste encore souvent méconnue à l'extérieur de la province.

© Rémi Labrecque, 2023



Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

L'aliénation et l'exil : comment la situation minoritaire historique motive les choix éditoriaux dans l'*Anthologie de la poésie franco-manitobaine*

Rémi Labrecque
Université de Sherbrooke

Résumé : Le présent article s'attarde sur les grandes lignes de l'*Anthologie de la poésie franco-manitobaine* (1990) dirigée par J. R. Léveillé et dans laquelle celui-ci figure comme poète. Il propose également d'offrir une étude des thématiques abordées dans cet ouvrage afin de mieux comprendre la façon dont la situation minoritaire historique de cette petite collectivité a motivé les choix éditoriaux de Léveillé. Après avoir brièvement comparé le contexte franco-manitobain à celui que l'on trouve en poésie au Québec et en France à la même époque, je décris les approches de quelques poètes exemplaires issus de cette lignée, qui reste encore souvent méconnue à l'extérieur de la province.

Abstract: *This article explores the main features of the Anthologie de la poésie franco-manitobaine (1990), edited by J.R. Léveillé, whose work appears alongside other poets in the collection. I examine its themes in order to better understand how this small community's status as a historical minority motivated Léveillé's editorial choices. After briefly comparing the Franco-Manitoban context with that of poetry in Quebec and France at the same time, I describe the approaches of a few exemplary poets from this lineage, which often remains unknown outside the province.*

Dès l'avant-propos qui précède sa longue et riche introduction, le poète et critique J. R. Léveillé nous fait part de son objectif stratégique lorsqu'il écrit que les critères d'inclusion dans l'*Anthologie de la poésie franco-manitobaine* (1990) n'étaient pas « purement littéraires¹ » (Léveillé, 1990 : 19). Il souligne à quelques reprises que cet effort de catalogage et de contextualisation des écrits poétiques en français ayant rapport au Manitoba ne représente qu'une première pierre dans un édifice critique, une « pyramide inversée » (*Ibid.* : 17), qui reste à construire.

Dans un échange par courriel, M. Léveillé m'a récemment confirmé qu'il n'existe pas encore d'ouvrage général consacré à l'histoire de la littérature de langue française au Manitoba, même s'il a lui-même écrit de nombreux articles à ce sujet². En études théâtrales, au moins,

¹ Dans sa recension de l'ouvrage, Judith Hamel écrit ceci : « Puisqu'il s'agit d'une première anthologie de ce genre au Manitoba français, c'est avec une âme de défricheur que l'auteur a tenu à ce que "à peu près tous ceux qui ont manifesté une intentionnalité littéraire, qu'il s'agisse de vers de circonstance, ou autres" (p. 14), aient leur place dans l'ouvrage » (Hamel, 1992 : 165-166).

² Correspondance avec Roger Léveillé par courriel, le 14 février 2022. Dans le même message, M. Léveillé a précisé : « Il y a bien des années déjà, je me suis rendu compte que l'*Anthologie de la poésie franco-manitobaine*,

il y a l'ouvrage d'Annette St-Pierre, *Le rideau se lève au Manitoba*, paru en 1980. La publication de l'*Anthologie de la poésie franco-manitobaine* remonte quant à elle à 1990, et il faut applaudir la nouvelle initiative de Léveillé, qui a mis en branle la rédaction d'un ouvrage plus large qui sera intitulé *Anthologie de la poésie franco-ouestienne contemporaine*. D'autres chercheuses, dont Claudine Potvin, Eileen Lohka, Marie-Diane Clarke et Amber O'Reilly, ont offert leur collaboration. Lorsque j'ai interrogé M^{me} Clarke, quant aux raisons qui motivent cette expansion, celle-ci a répondu : « C'est un besoin urgent chez les écrivain-e-s de la Saskatchewan de vouloir faire partie d'un regroupement qui rassemble les quatre provinces de l'Ouest et un territoire du Nord canadiens. On crée à l'heure actuelle une association des écrivain-e-s de l'Ouest et du Nord. L'un des animateurs du Cercle des écrivains de notre province, David Baudemont, travaille à ce projet que le Conseil culturel fransaskois a annoncé en 2022, avant de faire circuler un sondage³. »

Mais revenons à la première anthologie pour essayer d'en résumer les grandes lignes et les thèmes récurrents. En premier lieu, Léveillé précise que la vaste majorité des textes publiés avant 1970 qu'il a choisi de retenir étaient jusque-là demeurés très peu disponibles. Comme on l'apprend au dos de l'ouvrage, il s'adresse à la fois au grand public, aux professeurs et aux étudiants et étudiantes dans le but de rendre ces textes littéraires peu connus plus accessibles, ce qui explique les biographies assez longues qui précèdent les extraits des œuvres de chaque poète. Les extraits sont longs pour la plupart, car Léveillé souhaitait montrer toute la gamme et l'évolution de chaque œuvre, y compris un certain nombre de présentations analytiques éclairantes (*Ibid.* : 15 et 17).

L'introduction de Léveillé nous offre un portrait historique, critique et panoramique de cette poésie méconnue ailleurs dans la francophonie. Tout en reconnaissant le caractère ambitieux des objectifs auxquels nous renvoient ces dernières expressions se terminant en *-ique*, nous pourrions nous demander – permettez le jeu des mots – si l'approche présente un hic. Le seul que j'ai pu repérer est que Léveillé nous propose une analyse qui reflète un certain parti pris – que je partage d'ailleurs – en faveur de la poésie moderne par opposition aux œuvres qui, malgré leur succès à l'époque où elles ont été créées, offrent un terrain moins fertile à la nouvelle critique littéraire. Certains seraient amenés à qualifier ces œuvres de théologico-patrio-folkloro-didactiques, *patrio* faisant ici référence à la fois au patriotisme et au patriarcat. Cette constatation nous conduit à relever un début de lecture critique décolonisatrice et féministe dans l'introduction de Léveillé. Je vais y revenir.

publiée en 1990, prenait fin au moment où la plupart des poètes contemporains n'avaient pas encore produit, ou peu produit. Je songe à Charles Leblanc qui avait, je crois, deux titres à son actif. Lise Gaboury-Diallo, Bathélemy Bolivar, Bertrand Nayet, Laurent Poliquin, Guy Gauthier, entre autres exemples, n'avaient pas encore publié un seul recueil, alors que présentement, certains en ont une poignée ou deux à leur compte. Tant qu'à faire, je me suis dit qu'il serait heureux d'étendre la vitrine à tout l'Ouest canadien dont les poètes n'ont peut-être pas eu la diffusion et la réception qu'ils méritent. Je me suis trouvé des collaboratrices dans les trois provinces, et l'une pour les Territoires et le Grand Nord. [...] J'ai fixé la contemporanéité aux années 1960, car c'était au Manitoba, comme ailleurs, une période de révolution tranquille, de changement de cap. Quant au recoupement : quelques premiers y figureront, comme Paul Savoie et moi-même, car ces œuvres ont pris de l'ampleur, ainsi que quelques aînés, comme Louis-Philippe Corbeil qui a eu un rôle important au cours des années 1960 et dont la production remonte à ces années. Pour les provinces et territoires nouveaux, même paramètres (à compter des années 1960), donc un Georges Bugnet en Alberta, par exemple, n'y figurera pas. Mais j'ai demandé aux collaboratrices d'esquisser tout de même le portrait des origines dans leur introduction, pour une mise en contexte; ainsi Bugnet pourra apparaître comme référence historique dans la préface albertaine, mais ne sera pas retenu de toute évidence comme poète contemporain. »

³ Correspondance avec Marie-Diane Clarke par courriel, le 20 septembre 2022.

Après avoir résumé l'histoire de la poésie franco-manitobaine de Léveillé, je m'attarderai sur quelques comparaisons entre ce microcosme littéraire et d'autres champs ou milieux. Je me pencherai ensuite sur le thème de l'exil et de l'aliénation, qui est omniprésent dans les vers publiés dans l'anthologie, avant de parler brièvement des « phares jumeaux » que sont le patriotisme et la religion, autrement dit la langue et la foi qui, la censure aidant, ont longtemps occupé une grande place dans cette poésie. J'essaierai de mettre en lumière une distinction plus nette entre les deux pôles de cette littérature, entre d'une part les œuvres que Léveillé décrit comme étant éminemment locales et folkloriques, par opposition à celles qui sont peuplées de figures d'avant-garde et dont la publication remonte seulement aux années 1970 (*Ibid.* : 55). Je terminerai en comparant les approches de quelques poètes exemplaires et emblématiques sur lesquels s'attarde cette anthologie enrichissante.

Une bien brève histoire de la poésie franco-manitobaine

Léveillé nous explique qu'il se sentait obligé, vu la modeste production de poésie de langue française au Manitoba, d'inclure la tradition orale, qui ne figure d'ailleurs pas dans les anthologies de poésie québécoise, puisque ces dernières peuvent puiser dans un corpus bien plus vaste (*Ibid.* : 20). Les origines de cette poésie remontent donc au début du XIX^e siècle avec les chants patriotiques et engagés du grand troubadour Métis, Pierre Falcon. C'est ce personnage narrateur que l'écrivain saskatchewanais Rudy Wiebe a choisi de mettre en scène dans son puissant roman historique, *The Scorched-Wood People*, qui porte sur les luttes menées par les pionniers dans l'Ouest canadien.

Comme le domaine de l'édition francophone tarde à se développer au Manitoba au début du XX^e siècle, les premières publications de poètes franco-manitobains paraissent au Québec. C'est finalement à Pierre Lardon que revient le titre de premier poète d'expression française à avoir été publié au Manitoba, en 1910 (*Ibid.* : 36, 40-41). Après ces balbutiements, il se creuse une sorte de vide historique qui ne sera comblé qu'en 1974, lorsque seront créées les Éditions du Blé, à Saint-Boniface, moment où l'on voit enfin naître la modernité littéraire sur les rives de la rivière Rouge (*Ibid.* : 70-71). Ce gouffre béant s'explique d'au moins deux façons : d'abord, comme Léveillé le souligne à juste titre, l'interdiction du français à l'école au début du XX^e siècle a eu un effet direct sur la littérature franco-manitobaine. De plus, les hebdomadaires à l'époque ont tendance à favoriser dans leurs pages, lorsqu'ils ont un peu de place, les poètes français et québécois plutôt que les versificateurs locaux (*Ibid.* : 44).

Léveillé affirme que, dans les années 1920 et 1930, on publiait plus de théâtre que de poésie en français au Manitoba et que les essais historiques occupaient presque l'entièreté du champ littéraire dans les années 1930 et 1940. Étonnamment, Léveillé juge qu'il y a peu « d'activités dans les lettres franco-manitobaines au cours des années 40 et 50, à moins d'évoquer le nom de Gabrielle Roy qui avait déjà quitté sa terre natale pour aller écrire au Québec; et de sa sœur Marie-Anna Roy » (*Ibid.* : 52). Notons que Laurent Poliquin critique ces propos dans *De l'impuissance à l'autonomie : évolution culturelle et enjeux identitaires des minorités canadiennes-françaises*, où il écrit que cette « opinion peu nuancée gomme toute la richesse littéraire tapie dans des écrits transitifs et circonstanciels qu'est la presse écrite au Canada français » (2017 : 291). Malgré ces avis divergents, on peut s'entendre sur le fait que les années 1960 et 1970 représentent une période charnière, car on y voit la montée de celles et de ceux que Léveillé

nomme les « poètes populaires », un moment où, selon lui, « la poésie a quitté les nues de l'Académie et du Parnasse pour descendre auprès du peuple » (Léveillé, 1990 : 52).

Comme il n'y a pas eu dans la société franco-manitobaine de révolution tranquille de la même ampleur que celle qui a bouleversé le Québec au début des années 1960, les mœurs de cette société n'ont guère évolué entre la première et la seconde moitié du xx^e siècle, selon les propos de Léveillé (53). En d'autres mots, les poètes populaires du Manitoba français prolongeaient la constante religieuse que privilégiait la poésie franco-manitobaine du xix^e siècle en chantant le paysage et le paradis céleste. Près d'un siècle plus tard, nous retrouvons chez certains et certaines poètes la même intention didactique de propager la foi par la langue et la culture (*Ibid.* : 34, 53-54). Dans un parallèle historique que souligne Léveillé, plusieurs des poètes qui publient en français au Manitoba dans les années 1980 sont originaires du Québec et de la France, comme c'était le cas au début du xx^e siècle (*Ibid.* : 86). C'est à se demander si cela témoigne chez ceux que l'on pourrait nommer les Franco-Manitobains « de souche » d'une difficulté ou d'une hésitation à s'exprimer poétiquement.

Lorsque l'anthologie paraît en 1990, Léveillé remarque la présence d'un « vestige d'air parnassien à la fin du xx^e siècle » dans la poésie ciselée des auteurs franco-manitobains, tels que François-Xavier Eygun et Michel Dachy. Les vers de ces poètes, qui allient beauté formelle et lyrisme de l'intériorité, s'opposeraient au « bon air franc et réaliste de la campagne » que l'on retrouve, entre autres, dans les premiers poèmes de Rhéal Cenerini, qui s'est aussi distingué comme dramaturge (*Ibid.* : 98).

Avant d'en arriver là, si l'on remonte à la seconde moitié des années 1960, on constate qu'au moins deux bouleversements majeurs ont secoué la communauté franco-manitobaine : d'une part, la période de laïcisation qui a suivi le renversement de ce que Léveillé nomme « l'ancien régime » du cours classique au Collège universitaire de Saint-Boniface en 1968, d'autre part, le début de l'envahissement médiatique orchestré plus particulièrement par les anglophones, notamment les Américains (*Ibid.* : 69). Ces derniers ont suscité chez les jeunes un nouvel élan d'ouverture, à la faveur, entre autres, de l'invasion de la culture hippie, manifestation de l'attrait de ce qui est appelé aujourd'hui le *soft power*. L'auteur souligne aussi que l'imaginaire féminin moderne n'apparaît en poésie franco-manitobaine que bien tard, sous l'impulsion de figures féministes, comme Louise Fiset et Janick Belleau, lorsqu'elles publient toutes les deux au tournant des années 1980 (*Ibid.* : 90). En s'imposant « comme sujet[s] parlant[s] », écrit Léveillé, ces femmes introduisent « une nouvelle dimension dans l'écriture. [...] Elles ont donné une écriture plus intime, moins "voilée"; elles se sont prises elles-mêmes comme sujet de leur écriture » (*Ibid.* : 105).

Dans un texte critique consacré à Jacqueline Barral, à Belleau et à Fiset, qui ont chacune publié un premier recueil dans les années 1980, Louise Kasper affirme « [qu']en dépit des différences marquées entre le ton, les thèmes et le style, un leitmotiv n'en inspire pas moins ces trois muses : la danse » (*Ibid.* : 489). Si Barral écrit des comptines qui ne s'adressent pas « seulement » aux enfants, Kasper qualifie Fiset, qui a d'abord fait ses preuves dans le monde du théâtre, de « troubadour anachroniste au cœur rongé » (*Ibid.* : 491-492). Belleau, quant à elle, est une pionnière de l'expression poétique de l'amour entre femmes au Manitoba français. La danse incarnerait, selon Kasper, la vision poétique de ces trois autrices de manière différente : « Jacqueline Barral préconise la danse harmonieuse de l'être et de la nature; Louise Fiset, la danse vigoureuse mais impuissante de celle qui n'a plus que son cri à offrir; Janick Belleau,

la chorégraphie subtile où s'entrelacent la mesure et la démesure » (*Ibid.* : 495). Ailleurs, l'anthologie nous permet de faire d'autres liens intéressants et inattendus.

Quelques comparaisons

Léveillé trace en fait un parallèle entre l'oppression et la violence que subissent les femmes et celles que la communauté franco-manitobaine connaît depuis qu'elle lutte pour exister (*Ibid.* : 92). Tout comme les Métis, ajoute-t-il, celle-ci doit sans cesse se battre pour faire respecter ses droits (*Ibid.* : 21). Même si le corpus de poèmes d'expression française rattaché au Manitoba s'étend sur deux siècles, il demeure assez modeste, quoique comparable à ce qui se faisait ailleurs au Canada français à la même époque, précise Léveillé (104). La référence à l'ailleurs est récurrente dans l'introduction. En effet, même si les villes de Paris et de Montréal incarnent chacune à sa façon La Mecque aux yeux des poètes du Manitoba français tout au long du xx^e siècle, l'auteur affirme qu'il y a toujours un léger décalage entre les courants de la poésie franco-manitobaine et ceux du Québec, et que ce décalage est encore plus grand par rapport aux courants français à la même époque (*Ibid.* : 45, 51).

Vu la petitesse de la province sur le plan démographique et son isolement relatif des grands centres de la francophonie mondiale, il va de soi, pour reprendre les termes de Léveillé, que la « force de frappe » de l'avant-garde poétique franco-manitobaine des années 1970 a été moins importante à l'échelle nationale ou internationale que celle de mouvements comme *Refus global* et *Parti pris* au Québec ou *Tel Quel* en France. Toutefois, l'aventure de la poésie franco-manitobaine apparaît comme « un microcosme » de celle du Québec dans la mesure où l'on peut opposer les poètes régionalistes, qui s'inspirent du terroir, aux « exotiques », davantage attirés par l'étranger, les métissages baroques et un certain formalisme⁴ (*Ibid.* : 104).

L'aliénation et l'exil omniprésents

Si le critique Sante A. Viselli a qualifié ce corpus de « poésie d'exil » (1984 : 29), Léveillé va plus loin en soutenant que ces poèmes sont souvent empreints d'une aliénation profonde, puisque la situation de minorité linguistique dans laquelle vivent les Franco-Manitobains les empêche *d'être* – et on sent ici tout le poids ontologique du mot – dans leur propre pays (*Ibid.* : 25). L'image de l'exil chez soi revient souvent, puisqu'elle découle du sentiment d'être étranger dans son propre pays, que les Métis ont sans doute éprouvé à l'arrivée massive des colons anglo-canadiens (*Ibid.* : 27). L'aliénation est donc ici de nature double, à la fois culturelle et existentielle, car le minoritaire a « un chez-eux sans chez-lui », comme l'indique Léveillé (77). Toutefois, cette aliénation linguistique a au moins un effet salutaire, puisqu'elle amène les poètes à s'inventer un univers verbal où ils et elles peuvent se réfugier et se libérer de leur état d'exil chez eux en créant des vers d'une originalité indéniable (*Ibid.* : 69, 105).

⁴ Voir Sylvain Campeau, *Les exotiques : anthologie*, Montréal, Les Herbes rouges, 2002. En fait, l'un des critiques qui fustigeait les poètes « exotiques » du Québec au début du xx^e siècle est nul autre que le père Armand Chossegros, dont il sera question plus loin, qui publiait ses missives dans *Le Devoir* à l'époque sous le pseudonyme d'Edmond Léo (voir Campeau, 2002 : 15).

Après l'étape de l'aliénation culturelle qui s'exprime de manière patriotique dans les chansons à répondre de Pierre Falcon et dans les œuvres d'autres poètes Métis, s'impose une deuxième étape importante dans l'histoire de la poésie franco-manitobaine, celle qui lance un appel à l'abnégation et au sacrifice. Vous vous en doutiez peut-être, mais il s'agit bien entendu des valeurs promues par les premiers missionnaires pratiquant l'écriture de vers catholiques, à laquelle s'adonneront aussi leurs ouailles rimeuses (*Ibid.* : 35). Cependant, j'oserai remettre en question le modèle proposé par Jean Royer pour décrire cette poésie, qui s'étend, selon lui, entre les deux « pôles » du patriotisme et de la religion (cité dans *Ibid.* : 45). Je me demande s'il s'agit vraiment d'extrêmes qui s'opposent, qui tirent chacun en sens contraire. N'est-ce pas plutôt une sorte de tour à deux étages, où les élans patriotiques s'appuient sur la foi religieuse?

Certaines distinctions préliminaires

Léveillé affirme qu'il n'y a pas de *isme* en poésie franco-manitobaine au début du xx^e siècle. Il entend par là qu'il n'y a pas eu de mouvements d'avant-garde que l'on pourrait regrouper sous une étiquette, telle que le dadaïsme, le surréalisme ou l'automatisme. Si j'étais un peu taquin, je lui répondrais que, comme il l'écrit lui-même, il y avait au moins deux *ismes* bien présents dans les poèmes de langue française au tournant du dernier siècle au Manitoba, soit le catholicisme et le patriotisme. Il est bien vrai, toutefois, qu'il n'y avait pas vraiment de poètes s'adonnant à ce qu'on appellera plus tard le formalisme, où la recherche se fait surtout sur la page et dans la forme que prend le texte poétique. En guise d'explication, Léveillé cite un passage imagé et éloquent du critique Louis-Arthur Prud'homme, qui écrivait en 1915 au sujet d'une chanson de Pierre Falcon : « Quand on est trappeur on attrape la rime comme on peut; et quand on court la prairie, on ne s'amuse pas à mesurer les pieds d'un vers » (cité dans *Ibid.* : 20).

Comment définir dès lors la poésie moderne qui apparaît au Manitoba dès les années 1970, par opposition aux courants qui l'ont précédée, dont celui de l'affirmation identitaire et culturelle des premiers Métis ainsi que celui des prêtres catholiques et de leurs fidèles, qui composaient des poèmes sermons appelant à l'abnégation? Notons en premier lieu que cette nouvelle poésie est plus universelle, moins didactique et plutôt orientée vers l'expression personnelle (*Ibid.* : 21, 48). On assiste donc à une séparation des discours poétique et politique à la fin des années 1960 (*Ibid.* : 69). Comme partout ailleurs, les poètes franco-manitobains modernes participent à une certaine esthétisation de la sphère poétique, dans une mouvance qui est enfin libérée de ce que Léveillé nomme « le fardeau de la défense des valeurs culturelles » et qui cherche à briser les modèles conventionnels existants et à faire éclater les cadres littéraires traditionnels (*Ibid.* : 50-51, 60, 71). Il s'agit d'un abandon, ne serait-ce que temporaire, des revendications nationales et collectives des débuts, en faveur d'une voix plus personnelle, voire « textualisante » (*Ibid.* : 105).

Même si la thématique du pays qu'il reste à bâtir, si chère aux Métis et aux premiers colons franco-manitobains, revient dans les années 1980 après avoir presque disparu pendant un certain temps dans les années 1970, comme l'explique Léveillé, on peut parler ici d'une rupture assez nette avec le passé, non seulement en raison du caractère laïque de la nouvelle poésie, mais aussi par l'intégration de néologismes, d'oralité joulisante, de bribes d'anglais et de bilinguisme affiché ainsi que de la syntaxe du graffiti dans les premiers poèmes de Charles Leblanc, entre autres exemples (*Ibid.* : 68, 89-90). Léveillé en propose une belle définition

métaphorique et succincte : « Cette identité poétique est celle de l'acrobate sur la corde raide, en équilibre sur la ligne tendue jusqu'à son prochain vers, et ainsi de suite, comme l'araignée qui tisse son parcours incessant » (*Ibid.* : 73).

En d'autres mots, on assiste, avec l'arrivée de la modernité littéraire au Manitoba français, à la lente éclosion d'une écriture contemporaine qui cherche à se dégager, voire à se détourner du folklore (*Ibid.* : 55, 72). C'est à ce point-ci dans l'histoire de la poésie franco-manitobaine, je le reconnais volontiers, que le critique littéraire et amateur de poésie en moi se frotte les mains. On en vient enfin à ce qui m'intéresse vraiment! Vous vous demandez peut-être d'où vient ce fâcheux dédain pour le folklore. Mais, au contraire, je ne nie pas le caractère fondamental du folklore, qui occupe une place importante dans toute culture, cependant, je trouve que les œuvres qui s'en inspirent se résument souvent à des caricatures figées dans le temps. En tant que lecteur de poésie, ce n'est pas là une approche qui m'inspire. Dans *L'imaginaire des langues : entretiens avec Lise Gauvin, 1991-2009*, le philosophe martiniquais, Édouard Glissant, offre la meilleure définition de la folklorisation lorsqu'il affirme qu'il s'agit de « la couverture en surface de ce qui baratte dans les profonds. Un faux-semblant » (2010 : 17-18).

Si je devais définir mon rapport à la poésie moderne, je dirais que lire cette poésie, c'est comme s'abreuver à une source d'eau claire vivifiante. C'est un baume, même – ou peut-être surtout – quand le sens me résiste dans les vers les plus opaques et pourtant cristallins, comme si leur éclat m'aveuglait. Durant ces lectures, je m'identifie parfois à la petite tortue qui voit le reflet de l'intérieur de son aquarium dans la vitre et essaie sans cesse d'accéder à cet ailleurs inatteignable. J'irai jusqu'à dire que j'éprouve une sorte de sentiment religieux en lisant certains poèmes qui se trouvent dans la seconde moitié de l'anthologie. Il y a là le portrait figé d'une image qui échappe à la formulation, qui demeure en partie indicible. Dans *Le parti pris des choses*, Francis Ponge décrit cela comme « une fraction intense du météore pur » (1967 [1942] : 31).

Voilà qui m'amène à signaler le caractère foncièrement émancipateur de la poésie moderne, qui est toujours libératrice, « même en [situation de] minorité extrême », comme l'écrit Léveillé (106). Si la poésie traditionnelle ouvertement didactique est plus utilitaire et idéologique qu'esthétique et novatrice, les courants modernes, nourris par les médias audiovisuels et s'inspirant de certaines tendances européennes, puisent aussi leurs propres fleurs du mal à même la terre des plaines qui leur sert d'humus (*Ibid.* : 72). L'auteur mentionne l'image récurrente du « mouvement perpétuel », qui s'impose de plus en plus chez des poètes franco-manitobains contemporains, « où la poésie apparaît comme un circuit signifiant » (*Ibid.* : 67). Dans un texte critique sur Charles Leblanc, Michel Dachy et François-Xavier Eygun, Ingrid Joubert décrit la nature nécessairement fragmentée des poèmes de Leblanc, puisqu'ils se veulent « le miroir de l'écartèlement auquel est soumis l'individu sous l'effet conjugué de la violence d'un monde capitaliste, de la pollution des esprits par les slogans, un langage majoritaire (anglophone) qui "se pense" en nous » (*Ibid.* : 531).

À ce titre, Léveillé nous fait prendre conscience que la poésie, qui n'est plus utilitaire, demeure néanmoins bien utile, car elle nous permet de « découvrir le monde dans le langage, ce langage qui dit le monde ». Cette poésie, poursuit-il, « devrait être sans frontière [...] afin de figurer quelque chose comme le miroitement d'une existence dans la nuit des galaxies » (*Ibid.* : 106). Outre la belle image, notons ici le recours à une forme très active du verbe « figurer ».

On pourrait tracer un lien direct entre cette mission que Léveillé accorde à la poésie et celle que lui confie Royer lorsqu'il écrit que « le poème participe d'un langage qui va contre

tous les autres langages » (cité dans *Ibid.* : 105). En lisant cela, j'ai pensé à Antoine Berman citant Wilhelm von Humboldt, dans *L'épreuve de l'étranger*, au sujet de la nécessité de traduire les poètes d'abord afin de promouvoir la *Bildung* de la langue :

La traduction, et précisément celle des poètes, est [...] l'un des travaux les plus nécessaires dans une littérature, en partie parce qu'elle ouvre à ceux qui ignorent les langues étrangères des formes de l'art et de l'humanité qui leur resteraient sans cela tout à fait inconnues [...] en partie et surtout parce qu'elle conduit à l'élargissement de la capacité signifiante et expressive de la langue propre⁵ (1984 : 245).

Voilà justement l'un des apports les plus importants de la poésie franco-manitobaine aux lettres franco-canadiennes depuis les années 1970.

Des figures exemplaires

À titre d'exemple, je vais souligner certains aspects de l'œuvre de quelques poètes franco-manitobains et franco-manitobaines qui ont tenté, chacun et chacune à leur façon, d'élargir la capacité signifiante et expressive de leur propre langue. Après le pionnier Falcon, il y a bien entendu Louis Riel, qui prend dans cette anthologie une dimension autre que celle du grand homme d'État prophétique que l'on retrouve dans les livres d'histoire. Certes, si l'on se penche sur le portrait clairement messianique que Riel offre de lui-même quand il signe ses derniers écrits, « Louis "David" Riel, Prophète, Pontife Infaillible, Prêtre Roi⁶ » (Léveillé, 1990 : 23), on ne peut s'empêcher d'y déceler une certaine vanité. Toutefois, il faut convenir que cette image fière, combative et « infaillible », que les historiens de l'Ouest canadien ont reprise, répondait sans nul doute à l'urgence et à la « nécessité d'une direction ferme » à une époque où « la tension montait chez les Métis » (Thomas, 2016 [1982]). Néanmoins, il n'est pas sans intérêt de remarquer qu'ailleurs, dans un poème adressé à « l'Honorable Sir George-Étienne Cartier », le ton de Riel devient par moments flagorneur, obséquieux, voire persifleur, si bien que je suis amené à me demander si Riel ne se moque pas carrément de Cartier tout au long de ce poème, qui se présente de prime abord comme un hommage sincère (Léveillé, 1990 : 163-166).

Chez un autre poète Métis, Alexandre de Laronde, qui a publié au début du xx^e siècle et qui est l'un des premiers poètes francophones du Manitoba à « atteindre une expression lyrique émouvante » (*Ibid.* : 26) d'après Léveillé, on retrouve, dans un poème intitulé *Le chant de mort du dernier Pied-Noir*, une posture subalterne revendicatrice, puissamment incarnée. Je crois à cet égard que Viselli a raison de le considérer comme un texte précurseur du fameux *Speak White* de la poète québécoise Michèle Lalonde (*Ibid.* : 22). Même si les lecteurs ont reçu ce poème autrement à l'époque de sa parution, il s'agit bien d'une œuvre à visée décolonisatrice.

Du côté des colons, il est frappant de constater que les premiers poètes étrangers venus du Québec et de l'Europe francophone, dont Georges Dugas, Gaston Guéneault, Armand Chossegros et Jean-Marie Arthur Jolys, ont tous eu tendance à idéaliser dans leurs vers les paysages et la nature de l'Ouest canadien, comme s'ils n'avaient jamais réussi à se contenter du rêve d'avoir

⁵ La citation de Humboldt est tirée de son introduction à la traduction de l'*Agamemnon* d'Eschyle (1816).

⁶ Voir Sylvain Rheault, « La construction des domaines temporel et spirituel dans la poésie de Louis Riel », *Journal of Canadian Studies = Revue d'études canadiennes*, vol. 47, n° 1 (hiver 2013), p. 149-166.

une cabane au Manitoba, entourée de la plate réalité qu'ils voyaient par la fenêtre. De plus, dans le cas de Chossegros, cette idéalisation débouche sur des stéréotypes sexistes à propos de la femme fidèle et soumise et sur des clichés racistes envers les Autochtones, qu'il dénigre en ajoutant le qualificatif « perfide » pour décrire un homme sioux dans une traduction (*Ibid.* : 28-33).

L'anthologie contient également quelques extraits d'œuvres de poétesses pionnières, dont la sœur aînée de Louis Riel, Henriette Poitras. Les poèmes à caractère religieux de Poitras font l'éloge de la maternité et de son beau-père, tout en évoquant le deuil, la chasse, le patriotisme et la souffrance. Un poème inédit de Geneviève Montcombroux, qui est inclus dans l'anthologie, remonte quant à lui à 1956. On y retrouve des thèmes semblables à ceux chers à Poitras, soit un certain sens du patriotisme mêlé à une intériorité mélancolique. Montcombroux apparaît ainsi comme une figure mitoyenne annonçant la venue d'autres voix féminines.

Berthe de Trémaudan et Marie-Thérèse Goulet-Courchaine, nées en 1896 et en 1912, respectivement, publient quant à elles leurs premiers poèmes dans les années 1970. Leurs œuvres sont elles aussi empreintes de folklore et de catholicisme. Dans une appréciation critique, Lise Gaboury-Diallo les regroupe avec celle de Fernando Champagne (1903-1984), un autre poète dont elle salue également la vision humaniste. Selon Gaboury-Diallo, ces trois poètes écrivent « sans prétention, artifice, hermétisme ou pédantisme » et ils sont « guidés et inspirés par la fonction traditionnelle de la poésie populaire [...] qui émane du peuple, qui lui appartient et qui reste à son usage » (*Ibid.* : 309-310). Chez Berthe de Trémaudan, cela prend la forme de fabliaux, dans lesquels la poète décrit des paysages et note les effets du temps qui passe.

Gaboury-Diallo ajoute que Marie-Thérèse Goulet-Courchaine (qui adopte le nom de plume de Manie Tobie vers 1960) est peut-être la plus exemplaire parmi ces poètes populaires, car elle publiait des textes de toute nature dans des journaux, tels que *La Liberté et le Patriote*, qui témoignaient de son « grand intérêt pour la diversité culturelle que crée la mosaïque du Manitoba » (*Ibid.* : 314). En effet, il est rafraîchissant de lire des poèmes, comme *La loge des danses*, compte tenu de l'époque à laquelle ils ont été composés, car ils ne portent aucune trace de la xénophobie et des préjugés dont tant d'écrits des contemporains de Manie Tobie sont empreints. Goulet-Courchaine écrit presque en ethnographe, sans porter de jugement sur les mœurs et les coutumes autochtones, soit en simple observatrice, enchantée par la variété des merveilles que recèle le monde.

En ce qui a trait aux poètes issus des rangs du clergé, si l'on se fie à la photo de Jean-Marie Arthur Jolys (1854-1926), avec sa grande barbe et ses cheveux longs, ce dernier ressemblait plus au grand anarchiste russe, Mikhaïl Bakounine, qu'à un prêtre catholique de son époque. Léveillé note que cet homme, dont le regard pénétrant est digne d'un gourou charismatique, est tout de même le premier, avec Chossegros et après les Métis, à avoir parlé du Manitoba en poésie (*Ibid.* : 31).

Après m'être intéressé aux premières plumes franco-manitobaines, je termine ce bref survol en évoquant un pionnier d'un autre ordre, Louis-Philippe Corbeil, que Léveillé qualifie de poète maudit, pour avoir été mal reçu par la critique de son vivant. Pourtant, paradoxalement, ce grand admirateur des poètes français de la seconde moitié du XIX^e siècle, né en 1917 et qui se disait « né trop tard », est devenu une figure emblématique de la modernité littéraire. En effet, comme l'explique Léveillé, Corbeil a été le premier poète franco-manitobain vraiment moderne, précurseur des poètes actuels de la province, car personne avant lui n'aurait « fait de l'écriture poétique une pratique » et « sa poésie [serait] la première, au Manitoba français, à se pencher sur la parole qu'elle profère et sur la raison d'être de cette parole » (*Ibid.* : 56, 58).

En un sens, il n'est pas étonnant que les rédacteurs de journaux aient mal réagi aux premiers écrits de Corbeil. Léveillé offre d'ailleurs une description assez précise de son approche : « [À] une époque où la versification était encore à la commémoration, l'engagement de la langue poétique au plus profond de l'orifice existentiel était mal vu dans une communauté encore fortement religieuse et conservatrice » (*Ibid.* : 57). Les propos de Léveillé laissent ainsi entrevoir la place centrale que l'éditeur entend accorder à la figure de Corbeil, et il semble aller de soi que le prochain tome promis, qui sera axé sur la période contemporaine, commencera par l'œuvre de Corbeil.

Même si ce dernier, que Guy Gauthier qualifie de « poète des ténèbres », est un homme « sans espoir », il conserve toutefois un côté « gamin » qui l'incite à jouer avec les mots et les images. D'autres ont parlé du salut par l'art. Gauthier affirme que ce poète,

las de la vie jouit intensément de l'écriture, que ce poète désespéré, du moment qu'il se met à écrire, se tient en dehors de son désespoir, et le contemple d'un regard ironique. Ainsi l'angoisse, le désespoir et l'ennui coexistent-ils avec la jouissance de l'écriture, et le bien-être de la création poétique (*Ibid.* : 331).

L'approche poétique de Léveillé, quoique plus ouvertement avant-gardiste que celle de Corbeil, porte aussi les traces de l'influence de celui qui a été son mentor. Dans un court essai consacré à Léveillé, Rosmarin Heidenreich écrit que « l'omniprésence des jeux de mots caractérise [sa] stratégie textuelle globale [...], qui est en partie ludique, en partie fondée sur l'allusion intertextuelle et sur la mimésis » (*Ibid.* : 413). Nous avons affaire, ici, à une poésie avant-gardiste consciente de ses propres codes et qui tourne « en dérision à peu près toutes les avant-garde[s] contemporaines, y compris la sienne », afin de montrer l'éclatement de l'expérience humaine « de façon spectaculaire » (*Ibid.* : 414-415).

Comme je l'ai mentionné plus haut, dans un échange par courriel, Léveillé m'a confirmé que les poètes dont les œuvres occupent les étagères des lecteurs et des lectrices du Manitoba et qui alimentent la critique littéraire depuis 1990, dont Charles Leblanc, Lise Gaboury-Diallo, Barthélemy Bolivar, Bertrand Nayet, Laurent Poliquin et Guy Gauthier, auront aussi une place de choix dans la nouvelle anthologie. On ne peut attendre la parution de la nouvelle édition qu'avec impatience, car on voit bien que « le pays et l'identité franco-manitobaine sont encore, et seront sans doute toujours, à "édifier" », comme le souligne Léveillé (*Ibid.* : 74). À la fin de son introduction détaillée, qui nous permet de mieux nous situer avant de plonger dans ces univers variés qui chantent les plaines, le poète et critique s'avoue presque vaincu. Il se demande, au terme de cette étude, s'il aura « même réussi à cerner [c'est-à-dire à délimiter, à définir et à catégoriser] une poésie qui serait bel et bien franco-manitobaine ». En guise de réponse, il enchaîne avec une autre question : « D'ailleurs est-il nécessaire de le faire aujourd'hui? » (*Ibid.* : 104) Personnellement, je le remercie d'avoir cherché à faire connaître les poètes et les œuvres qui ont jalonné l'histoire de la poésie franco-manitobaine.

Bibliographie

- BERMAN, Antoine (1984). *L'épreuve de l'étranger*, Paris, Gallimard.
- CAMPEAU, Sylvain (2002). *Les exotiques : anthologie*, Montréal, Les Herbes rouges.
- GLISSANT, Édouard (2010). *L'imaginaire des langues*, Paris, Gallimard.
- HAMEL, Judith (1992). « *Anthologie de la poésie franco-manitobaine* de J. R. Léveillé », *Francophonies d'Amérique*, n° 2, p. 165-167.
- LÉVEILLÉ, J. R. (1990). *Anthologie de la poésie franco-manitobaine*, Saint-Boniface, Éditions du Blé.
- POLIQUN, Laurent (2017). *De l'impuissance à l'autonomie : évolution culturelle et enjeux identitaires des minorités canadiennes-françaises*, Sudbury, Éditions Prise de parole.
- PONGE, Francis (1967 [1942]). *Le parti pris des choses*, Paris, Gallimard.
- PRUD'HOMME, Arthur (1915). « La littérature française au Nord-Ouest », *Mémoires de la Société royale du Canada*, série III, vol. IX.
- RHEAULT, Sylvain (2013). « La construction des domaines temporel et spirituel dans la poésie de Louis Riel », *Journal of Canadian Studies = Revue d'études canadiennes*, vol. 47, n° 1, p. 149-166.
- ROYER, Jean (1989). *Introduction à la poésie québécoise*, Montréal, Leméac Éditeur, coll. « Bibliothèque québécoise ».
- THOMAS, Lewis H. (2016 [1982]). « Riel, Louis (1844-1885) », *Dictionnaire biographique du Canada*, Université Laval, [En ligne], [http://biographi.ca/fr/bio/riel_louis_1844_1885_11F.html] (consulté le 31 mars 2023).
- VISELLI, Sante A. (1984). « Le répertoire littéraire de l'Ouest canadien : une mise en valeur de notre littérature et de notre histoire », *Bulletin du CEFCO*, n° 18, p. 28-30.

D'origine fransaskoise, **Rémi LABRECQUE** est établi à Montréal depuis une vingtaine d'années. Après avoir fait un baccalauréat en traduction et une maîtrise en littératures de langue française à l'Université de Montréal, il obtient un doctorat en recherche-crédation littéraire à l'Université de Sherbrooke. Membre de l'Association des traducteurs et traductrices littéraires du Canada (ATTLC), il remporte le prix de la traduction littéraire John-Glassco en 2019 pour sa traduction du recueil *My Shoes Are Killing Me*, de Robyn Sarah (Noroît). Il travaille actuellement sur une traduction du recueil *my heart is a stray bullet*, de Kateri Akiwenzie-Damm, qui paraîtra aux Éditions du Noroît en 2023.